

Compte rendu réunion CA du jeudi 5 juillet de 12h15 à 13h20

Invités : membres du CA et enseignants

Présents : Amélie Foucoin, Maiwenn l'Hostis, Aline Beck (bureau)
: Pauline Mathinier, Thomas Barbier, Gaëlle Picault

Excusés : Mathurin M'Bengue, Alexandra Perez, Laurence Besserer et José Aymara.

En début de réunion, le directeur et enseignant Stefan Bian est passé puis l'enseignante Anna Madeg, tous les deux ont expliqué ne pouvoir être présents.

Il a été précisé que leur présence était souhaitable mais toujours selon leurs possibilités.

Ne pouvant cependant rester à la réunion, deux points importants ont été mentionnés à la direction :

-L'AEP ne peut en aucun cas être employeur d'un poste compétent (seul Diwan Breizh est compétent pour l'emploi de postes enseignants en école relevant de son réseau)

-demande de préciser les projets et dépenses pédagogiques envisagés par les enseignants afin d'affiner le budget prévisionnel.

Ordre du jour suivi :

1) Rappel rôle et missions de l'AEP

La gestion d'une école Diwan est assurée par une AEP (Association d'Education Populaire) affiliée au réseau Diwan. Cette association a pour membre exclusivement les parents d'élèves actuels et le personnel qu'elle emploie. Elle a pour missions :

- La gestion du personnel NON ENSEIGNANT (recrutement, salaires, charges etc.)
- L'aménagement de l'école, notamment les achats de matériels, l'entretien, etc.
- Les relations avec les municipalités amenant à des entretiens réguliers avec les élus, les demandes de subventions dont les forfaits scolaires et les aménagements divers.
- La gestion du budget de fonctionnement
- La garderie, la cantine
- Le lien avec l'équipe enseignante : définition des priorités dans les investissements et organisation du travail des employés.

Elle assure la communication quant aux événements liés à la vie de l'école sur impulsion de l'équipe pédagogique.

L'AEP n'intervient ni sur le plan pédagogique lié à l'enseignement ni sur le temps scolaire.

L'ensemble des parents, au travers de l'AEP, de son bureau et des structures mises en place (commissions), peut participer à la vie éducative de l'établissement.

Les écoles Diwan sont associatives et de ce fait, chaque parent d'élève est membre de l'AEP et peut s'investir dans son conseil d'administration. Comme pour toutes les associations, tous les ans une assemblée générale est organisée pour présenter le bilan moral et financier de l'association ainsi que pour en élire son conseil d'administration.

Pour information: Le comité de soutien est ouvert à tous et toute personnes désireuses . Il est chargé de récolter de l'argent pour assurer le fonctionnement de l'école. Il agit en organisant des manifestations externes au site de l'école ou en mettant en place périodiquement un stand et en

vendant les calendriers Diwan par exemple. Ceci est possible grâce à l'aide des parents et amis de l'école qui ont aidé aux différentes activités du Skoazell.

En tant qu'employeur, l'AEP a réalisé les 2 entretiens obligatoires des employés (Maéva, Atsem et Cathy, agent d'entretien) le 2 juillet 2018.

Il a été décidé de réaliser l'entretien obligatoire, comme convenu par la loi, tous les 2 ans (prochaine échéance 2020) et de proposer une rencontre moins formelle (mais non moins nécessaire) entre le bureau et ses employés une fois par trimestre.

2) Les différentes commissions de l'AEP

Plusieurs commissions voient le jour pour la rentrée 2018/2019 et peuvent commencer comme expliqué dans le CR du 29 mai à s'organiser :

Commission relations Mairie :-Catherine Leroux
-Laurence Besserer

Commission relations Diwan : -Thomas Barbier (mais à priori ne peut se déplacer auprès des instances) et plutôt axé sur la dynamique fédé 44 et synergie avec les écoles avoisinantes.

- -Aline Beck (s'organise au mieux pour les déplacements)
- -Amélie Foucoïn (ponctuellement pour les déplacements).

Commission Ecologie : -Maiwenn L'Hostis
-Pauline Mathinier
-Maria Hervy
-Gaëlle Picault

Commission partenariats extérieurs : -Clotilde Lebail
-Amélie Foucoïn

Pendant le CA il est évoqué, compte tenu de son importance, l'éventualité d'une commission « portes ouvertes »

3)Calendrier 2018/2019 – rencontres du CA

Pour plus de simplicité (lourdeur et inefficacité des propositions doodle), le bureau a opté pour proposer des dates préétablies pour les prochains CA :

vendredi 21/09 17h
lundi 3/12 17h
jeudi 7/02 17h
jeudi 4/04 17h
vendredi 7/06 17h

L'horaire peut être revu selon mais il peut permettre aisément aux enseignants de participer juste après leur journée d'école.

La date d'AG est en cours de réflexion. Normalement elle doit suivre la publication des comptes (septembre) mais de nombreux événements ont fait que les dernières AG se sont tenues à des dates adaptées aux circonstances et non aux moments habituels.

A voir pour l'année suivante.

Quoiqu'il en soit il faut éviter la fin d'année, beaucoup trop chargée pour le démarrage d'un bureau comme ce fut le cas cette année.

4) Chantiers en cours

L'AEP travaille sur 2 axes :

-Se recentrer sur les missions qui lui sont propres et partir de l'impulsion de la direction et des enseignants quand ce sont eux qui en ont les prérogatives.

En effet pour les activités comme la piscine ou certains temps de vie de l'école comme la fête de Noël et de l'école par exemple, il revient au corps enseignant d'initier et de lancer la démarche. L'AEP intervient ensuite en soutien ainsi que les parents volontaires.

En ce qui concerne la « fête de l'école », une réflexion est en cours pour savoir ce qui d'ordinaire dans les écoles diwan est usuel afin de mieux cerner le temps « association des parents » et le temps « enseignant » ainsi que les responsabilités (enfants, spectacles, rangement, ménage..) qui y sont associées.

-Attribuer à chaque « chantier en cours » un référent, qui n'a pas à charge de réaliser de bout en bout le chantier correspondant mais qui plutôt est l'interlocuteur et le maître d'œuvre référent dudit chantier.

Voici donc la liste des chantiers en cours. Merci à chacun de voir s'il peut en prendre un en référence (**cf. tableau interactif, inscrivez-vous avec votre prénom ici, merci -**)

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Km_TbTHnJvb9poVFEApeBMVoSpPwX_aDZoP5OWjKNek/edit?usp=sharing

- Inventaire fournitures salle de classe 3
- Inventaire général du matériel pédagogique que possède l'école (une partie étant propriété des enseignants et non de l'école)
- inventaire des vélos
- Garderie mercredi matin
- Temps convivial « galette des rois »
- Tombola
- Photo de classe – Mamm Enzo se propose.
- Fête de l'école
- Topo de bienvenue à l'attention des parents à rédiger
- créer un calendrier des événements (nous avons la trame informatique si nécessaire de celui créé par Aline et Cédric en 2015) + 1 référent par événement
- Finition des panneaux « oides » pour l'école diwan (à traiter avant tout contre la pluie et l'humidité +/- contre les insectes.
- Temps de bienvenue des nouveaux parents les 2 premiers jours d'école (Aline et Alexandra)
- Portes ouvertes principale (date posée par diwan) le 2 février
- Portes ouvertes du 13 octobre couplées à la venue de la référente communication de diwan bzh Sonia Zaoumi et du pique nique de rencontre des parents.
- Portes ouvertes le matin de la fête de l'école
- Roulement parental ménage salle du bas.

- Réalisation d'un trombinoscope
- référent informatique

Pour information, il nous faut 46 inscrits effectifs et présents le 1er septembre 2018 pour ouvrir la 3^{ème} classe. Il nous manque encore quelques inscriptions. Une campagne d'affichage et de flyers est décidée pour cet été, couplée à une porte ouverte le dernier samedi des vacances : le 1er Septembre de 9h à 12h. Merci aux parents qui ont la possibilité d'être présents de se signaler auprès d'Aline (06,45,27,25,56).

Pour la gestion de la garderie du mercredi matin, un tableau a été créé (en pièce jointe), les factures sont gérées par la trésorerie de l'AEP, les inscriptions se font via Maeva en direct et Cathy est d'accord (si on la prévient suffisamment tôt) pour être la seconde personne engagée sur ce temps lorsqu'il y a plus de 8 enfants inscrits. Une réflexion est en cours sur les avenants des contrats de travail de Cathy et Maeva pour voir quelles sont les évolutions possibles.

Pour la photo de classe de la rentrée prochaine, Lucy (mamm Enzo) s'est proposée pour être le parent photographe. Aline a les documents pour les bons de commande.

Un classeur « documents diwan » est mis à disposition dans la salle du bas. On peut y trouver de nombreuses informations telles que les modalités type pour réaliser les portes ouvertes.

5) Compte de résultat passé et surtout prévisionnel

Vous trouverez ci-joint le réalisé du 1er septembre 2016-31 août 2018 (prévisionnel N-1 et réel « N-1 » ainsi que le prévisionnel qui en était découlé « N+1 » ce prévisionnel couvrant la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Le bilan définitif de cette année 1/09/17-31/08/18 est en cours de finalisation ainsi que la précision du prévisionnel pour la rentrée prochaine.

Un rapprochement du bureau et du skoazell est prévu courant été pour élaborer la stratégie de fonctionnement et les possibilités financières actuelles.

Pour les forfaits scolaires, une lettre à été rédigée par Gaëlle afin de demander un forfait scolaire auprès des mairies où résident des enfants de l'école hors Saint-Nazaire. Aline doit la transmettre aux différents parents concernés.

En fonction du budget pour les activités pédagogiques, les sorties et les fournitures scolaires, une cotisation annuelle par enfant est demandée. Elle est actuellement de 40 euros par enfant.

Le bureau se demande s'il serait bon d'envisager une augmentation de cette cotisation pour la rentrée à venir mais cela nécessiterait au minimum un vote du quorum du CA (c'est à dire 8 votants au min.).

Cela est en cours de réflexion et, quoiqu'il en soit, la somme à cotiser et son explication est à présenter aux parents lors de leur inscription.

Pour information, sur les 40 euros de cotisations, environ 25 euros sont alloués aux fournitures scolaires et au matériel pédagogique à proprement parlé et 15 euros en sortie scolaire. Cela représenterait un budget de 1052 euros pour le matériel et les fournitures de 42 élèves et un budget de 630 euros pour leur sortie scolaire.

Pour la fête de Noël c'est aux enseignants de nous demander ce qu'ils veulent qu'on organise. Pour information le lieu de l'année dernière (ferme du bois Joubert) a été très apprécié et est très peu onéreux (partenariat Bretagne Vivante), il faut cependant que la direction prenne rapidement contact avec eux si elle souhaite réserver un après-midi.

De même pour le créneau piscine à Guérande : lors d'une rencontre fortuite il nous a été transmis que l'équipe avait apprécié travailler avec nos enfants et que pour le moment il leur restait un créneau de disponible qu'ils souhaitent vivement nous consacrer, cependant il faut que notre école se mette urgemment en contact avec eux pour le réserver car si une autre école le demande, la piscine de Guérande sera obligée de le donner à l'autre école demandeuse.

Un mail en ce sens a été fait pour la direction début juillet.

(Nous savons aujourd'hui que le créneau du jeudi matin est reconduit et concernera les élèves de CE1 et CE2 chaque année).

Nous sommes en train d'organiser le transport. Par chance, le grand-père de Kym est d'accord pour continuer d'assurer le transport comme il l'a fait l'année dernière (Trugarez trugarez!). Au vu du nombre d'enfants à transporter, la participation d'un parent par séance sera demandée comme l'année dernière (les enseignants transmettront et organiseront leurs besoins en fonction).

6) Divers et questions

Salle du bas – problème de propreté :

Un problème général de propreté de l'école est soulevé est en particulier de la salle du bas qui est utilisée comme une salle « polyvalente » mais n'est pas tenue en conséquence par les gens qui l'utilisent.

Plusieurs décisions sont posées :

-chaque fois que la pièce du bas est utilisée il faut la laisser en état présentable (débarrassage, balai) et ranger toute chose que nos enfants auraient utilisée à ce moment là.

Les jeux de la garderie doivent être respectés et pour certains rester rangés dans l'armoire (ne pas autoriser nos enfants à prendre les jeux rangés dans l'armoire sans la garantie d'un adulte).

-pour maintenir un état correct de la pièce du bas, un roulement hebdomadaire des parents est à organiser l'année prochaine. Le parent à charge la semaine aura pour mission : nettoyage de la salle, vidange des poubelles, gestion de la vaisselle des cafés du matin et le lavage des surchaussures (cf point plus bas).

-une augmentation du temps de travail des employés pour le ménage est en cours de réflexion selon les possibilités.

-l'acquisition d'un abri à vélo devient impératif car les vélos au sol (que ce soit couloir ou WC de la cour) empêchent complètement le ménage au sol d'être effectué.

-une dynamique globale des parents, enfants et enseignants doit être trouvée pour limiter au maximum l'encrassement des sols et le dérangement des pièces. Du côté parents, il est proposé de réaliser des surchaussures en tissu comme dans les crèches (et pourquoi pas créer des surchaussures « diwan » à vendre dans le réseau ?:) que les parents auraient à mettre à leur entrée dans le couloir du bas.

- Côté enfant, se doter d'une armoire à « déshabillage » en bas pour que les enfants mettent leurs pantoufles (petit et grands) et retirent leurs vêtements de pluie en bas, ce qui en plus limiterait

la problématique de l'usage du jardin par temps de pluie.

Nb: il faut impérativement que les portes ouvertes de l'école se déroulent dans un moment où l'école est présentable et donc que le rangement qui incombe aux enseignants ait été fait et que les heures de ménage aient bien été planifiées en conséquence par l'AEP.

-Évocation de la possibilité de faire intervenir un professionnel type pédopsychologue en cas de besoin.

Les écoles publiques bénéficient de professionnels tiers et adaptés pour évaluer et accompagner des situations psychiques problématiques .

Nous avons un partenariat avec la PMI pour les visites obligatoires de la petite enfance, cependant nous n'avons pas accès à plus si cela nous est nécessaire.

C'est une piste de travail importante pour l'AEP de pouvoir faire remonter à Diwan les demandes de ce type et si le réseau Diwan ne peut pas intervenir, nous devons essayer de développer un réseau consultable valable par nous-mêmes

-Informatique

Suite aux demandes urgentes faites par l'équipe pédagogique de pouvoir utiliser un matériel informatique et une imprimante performante l'AEP a décidé une dépense exceptionnelle de 1000 euros (en plus des 460 budgétisés en début d'année pour les enfants) sous condition que le matériel acheté par les enseignants soit livré installé, ce en quoi la direction s'est engagée. Le matériel a bien été livré il y a plus d'1 mois mais l'imprimante n'étant pas installée il n'était toujours pas possible d'imprimer à l'école depuis un ordinateur. En effet, il faut avoir internet dans le bureau ce qui n'est pas encore le cas.

En fin de séance il est abordé le fait que le bureau doit faire en sorte que les membres du CA absents puissent bien remettre leur pouvoirs pour les votes à réaliser (quorum nécessaire pour validité du vote). J'attire cependant votre attention sur le fait qu'un pouvoir ne peut être donné que pour des questions clairement mentionnées dans l'ordre du jour, un vote (même par pouvoir) devant toujours être fait de manière libre, volontaire et éclairée. En aucun cas un pouvoir ne peut servir pour voter quelque chose qui n'est pas distinctement mentionné dans l'ordre du jour diffusé aux membres en amont du CA.

A la fin de cette réunion un débarrassage et un balayage de la salle du bas a bien été fait par un des membres du bureau.

Kenavo ar wech all (* à la prochaine fois!)

Le bureau de l'AEP.
Maiwenn, Amélie, Aline et Alexandra.